

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Le Prestre, Philippe (Ed.). *French Security Policy in a Disarming World. Challenges and International Constraints*. Boulder (Col.), Lynne Rienner Publishers Inc., 1989, 160 p.

par Jean Klein

Études internationales, vol. 21, n° 3, 1990, p. 648-650.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/702729ar>

DOI: 10.7202/702729ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

période de transformation plus importante, selon l'auteure, pour les sociétés françaises implantées en Afrique que pour les économies africaines elles-mêmes. Les trois sociétés étudiées, au-delà des opérations financières dont elles sont l'objet ou dans lesquelles elles s'engagent, gardent une double activité commerciale, l'une de distribution à l'intérieur des pays dans lesquels elles sont implantées qui s'étend aux produits alimentaires et de consommation courante et aux matériels industriels et l'autre relevant du commerce international (élargissement plus ou moins heureux selon les sociétés) et de l'investissement en France même.

Pourtant, il faut bien voir que la dynamique du commerce captif est dominée par un déploiement nord-sud qui relie les bases d'exportation aux marchés africains. L'internationalisation des flux est impulsée non pas à partir des pays d'exportation mais bien à partir des économies d'accueil en fonction des conditions de concurrence qui prévalent sur ces marchés. C'est l'existence d'une zone monétaire (libre convertibilité du franc CFA en franc français; transférabilité sans entrave des capitaux; fixité du taux de change; compte d'opération, etc.) qui, en Afrique, offre des avantages substantiels aux sociétés françaises. De plus, leurs profits sont partiellement grossis par la surévaluation des monnaies africaines. Les sociétés ont donc tout intérêt au maintien de l'intégration monétaire des pays africains à la France. Et, à l'avenir, à l'Europe.

Les entreprises étrangères apparaissent comme des vecteurs de l'intégration de pays africains dans la division internationale du travail du 20^{ème} siècle; elles ont contribué activement à créer une structure aux évolutions de laquelle elles sont également amenées à s'adapter. Si la tendance qui pousse les sociétés à élargir leur distribution en France s'amplifiait, cela aurait

notamment pour effet le déploiement d'une africanisation du secteur commercial.

Cet aspect n'est pratiquement pas abordé dans le livre d'Assidon qui s'emploie à exposer le point de vue des firmes françaises. L'auteure suggère d'ailleurs que plusieurs enquêtes devraient encore être menées, dont celle qui examinerait les articulations entre sphère commerciale dominée par les sociétés étrangères et secteur informel et parallèle. Il serait effectivement intéressant de mieux cerner l'éclairage africain du phénomène du « commerce captif ». Par son analyse minutieuse d'une situation circonscrite, le livre d'Assidon est intéressant, notamment pour son souci de caractériser le marché qui s'installe avec la traite commerciale et, dès lors, le rôle de ces firmes dans la division internationale du travail.

Marie-Blanche TAHON

*Département de sociologie
Université d'Ottawa*

LE PRESTRE, Philippe (Ed.). *French Security Policy in a Disarming World. Challenges and International Constraints*. Boulder (Col.), Lynne Rienner Publishers Inc., 1989, 160p.

Depuis que la France s'est dotée d'une capacité nucléaire militaire et en a tiré argument pour prendre ses distances par rapport à l'OTAN, ses alliés sont prompts à la taxer de neutralisme et nourrissent l'espoir qu'elle reviendra un jour au bercail atlantique. Or, jusqu'à présent les spéculations sur une révision déchirante des options stratégiques françaises se sont avérées fausses et, ni la politique des partis sous la V^{ème} République, ni les contraintes du système international n'ont modifié fondamentalement les orientations définies par le général de Gaulle dans les années

60. Certains attribuent cette continuité de la politique militaire de la France à la force d'inertie des appareils bureaucratiques et voient dans cet enkystement un obstacle à l'organisation d'une défense européenne. D'autres, au contraire, se félicitent de la fermeté des dirigeants français et sont enclins à penser que la détention en propre d'un armement nucléaire accroît la marge de manoeuvre diplomatique et constitue un gage de paix.

Il n'est pas surprenant que ce débat ait été ravivé à l'époque où les Soviétiques et les Américains envisageaient une réduction drastique de leurs armements nucléaires et ne paraissaient pas se soucier outre mesure des objections de leurs alliés. En effet, le sommet de Reykjavik d'octobre 1986 et la volonté des deux Grands de conclure un accord séparé sur les euromissiles étaient perçus comme des signes avant-coureurs d'un désengagement américain et l'habileté avec laquelle M. Gorbatchev jouait sur le clavier du désarmement faisait craindre une dérive vers l'Est de la RFA. Par ailleurs, la nomination de M. Chirac comme Premier ministre, en 1986, reflétait un nouveau rapport des forces au sein de l'appareil d'État et une inflexion de la politique menée jusqu'alors par le Président de la République n'était pas exclue. On conçoit donc que des spécialistes américains et français aient saisi cette occasion pour s'interroger sur le poids respectif des facteurs internes et externes dans l'élaboration de la politique de sécurité de la France.

Les quatre communications réunies dans ce volume sont instructives à plus d'un titre. Le professeur Le Prestre applique au cas français un modèle d'analyse qui privilégie le rôle des facteurs internes dans la prise de décision, mais il doit se rendre à l'évidence que les institutions de la V^{ème} République ont assez bien résisté à l'épreuve de la « cohabitation » et que la

primauté du Président de la République a continué de s'affirmer dans les affaires qui relèvent du « domaine réservé ». M. Mason prend acte du ralliement des socialistes et des communistes à la stratégie nucléaire et se livre à des considérations pertinentes sur la faiblesse du mouvement de la paix à l'époque du déploiement des euromissiles. Toutefois, il estime que la France n'a pas les moyens d'une politique indépendante et qu'il serait de son intérêt de se rapprocher de l'OTAN. Quant à Edward Kolodziej, dont les travaux sur la politique étrangère sous de Gaulle et Pompidou sont connus, il préconise une coopération étroite entre la France, le Royaume-Uni et les États-Unis, pour stabiliser le niveau de leurs armements nucléaires et faciliter la conclusion d'un accord START. Ultérieurement, les deux puissances nucléaires européennes seraient appelées à jouer un rôle majeur dans l'établissement d'un nouveau système de sécurité fondé sur la réduction de l'antagonisme militaire, l'interaction des sociétés et le développement des échanges économiques.

Il appartenait à André Brigot, qui dirige un groupe d'études sur les problèmes de la sécurité européenne à la Fondation pour les études de défense nationale, à Paris, d'exprimer sur ces questions un point de vue français. Dans un exposé clair et rigoureux il fait les mises au point qui s'imposent et on ne peut que souscrire à l'appréciation qu'il formule en conclusion de son analyse lorsqu'il laisse entendre que le dialogue franco-allemand ne peut porter des fruits que si les deux parties s'entendent au préalable sur l'objectif qu'ils poursuivent.

Depuis la publication de ce livre, des changements sont intervenus en Europe centrale et orientale et l'Allemagne s'est engagée sur la voie de l'unité. Aussi les problèmes de sécurité se posent-ils en termes nouveaux et certaines des recomman-

dations faites par les auteurs sont-elles dépassées. Il n'en reste pas moins que l'effort accompli par la France pour se doter des moyens d'une défense autonome lui confère des atouts non négligeables dans le nouveau contexte stratégique et il serait fâcheux qu'elle s'en prive au moment où l'on commence à saisir le bien-fondé de la démarche du général de Gaulle et l'articulation entre la politique de sécurité de la France et sa diplomatie du désarmement. En tout cas, cette logique n'a pas échappé à Anton DePorte qui dans son rapport de synthèse souligne les invariants de la politique française et les ouvertures qu'elle a pratiquées sous le signe de la solidarité atlantique et européenne.

Jean KLEIN

*Institut français des relations internationales,
Paris*

SOUCY Robert. *Le fascisme français, 1924-1933*, Paris, Presses Universitaires de France, Coll. « Politique d'aujourd'hui », 1989, 352p.

Sur un sujet décidément à la mode et objet de débats nourris, cette traduction d'un livre paru aux États-Unis en 1986 a comme thèse que la très libérale France a connu une prolifération de mouvements authentiquement fascistes, réactions de peur de la droite conservatrice devant la gauche révolutionnaire. Thèse très proche de l'orthodoxie marxiste, qui refuse de ne voir avec Rémond dans le fascisme français qu'un phénomène marginal ou d'en chercher avec Sternhell la source dans la dissidence antimarxiste du syndicalisme révolutionnaire.

Sans vider le débat, disons que Soucy classe à tort le fascisme dans le clan des conservateurs sans chercher à le distin-

guer des autres mouvements conservateurs. Il le rattache à la tradition des ligues, dont Rémond et Milza ont démontré que leurs objectifs de défense musclée de l'ordre établi se différencient de celui du fascisme qui est de créer un ordre nouveau révolutionnaire de droite. Toute l'ambiguïté de Soucy est là et l'amène par exemple à confondre bonapartisme des Jeunesses patriotes de Taittinger avec fascisme sous prétexte d'autoritarisme, ou encore à insister sur le caractère catholique des ligues « fascistes » comme si cet ingrédient se retrouvait chez Proudhon et Sorel, même déformés par leurs disciples fascistes, chez Nietzsche et dans *Mein Kampf*.

Plat de résistance, le *Faisceau* de Georges Valois, avec quatre des neuf chapitres du livre, est intéressant en ce que tous les auteurs classent celui-ci comme fasciste, au moins pour une partie de sa vie active. Selon Soucy, la rhétorique gauchissante des fascistes s'efface devant le contenu de leur curriculum vitae et de leurs écrits. D'où le long chapitre 5 qui scrute la carrière et la pensée de Valois et dont le lecteur sort troublé et convaincu que Valois est viscéralement conservateur et pétri des valeurs catholiques traditionnelles inculquées durement par sa grand-mère. L'ennui est que de la douzaine de livres écrits par Valois, Soucy privilégie abusivement ceux-là seuls qui confortent sa thèse, citant 58 fois *D'un siècle à l'autre*, 30 fois *L'homme qui vient*, 20 fois *Le fascisme*, 16 fois *La révolution nationale*, 9 fois *La monarchie et la classe ouvrière*, tous écrits dans sa période Action française (1906-1927). Aucune référence n'est faite des ouvrages ultérieurs, *L'homme contre l'argent* (1928), *Un nouvel âge de l'humanité* (1929), *Guerre ou révolution* (1931), qui découvrent un autre Valois, fondateur des *Cahiers bleus* qui accueillent Mendès-France, Pietro Nenni, Berl, Berth. Si Valois était le défenseur du grand capital qui le finan-